

DÉLIBÉRATION N° M_2024_0007 DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 23 / 01 / 2024

L'an DEUX MILLES VINGT-QUATRE, le Conseil Municipal de la Commune de MAISOD, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence du Maire, Michel BLASER.

Date de convocation : 15 / 01 / 2024

Nombre de Membres	Présents	Excusé(s)	Absent(s)	Pouvoir(s)
11	10			1
Suffrages exprimés	Pour	Contre	Abstention(s)	
	11			

Étaient présents : M. Michel BLASER, Maire, Mme Céline GROS, 1^{ère} Adjointe, Mme Michèle BERTHOLINO, 2^{ème} Adjointe, M. Régis LACROIX, 3^{ème} Adjoint, Mme Julie REVY, M. Charles MIELLIN, M. Michel RAGEOT, M. Julien BUFFAUT, Mme Delphine BARTHET, M. Franck GANEVAL

Procurator(s) : Mme Sonia MORNICO à Mme Delphine BARTHET

Étai(en)t Absent(s) / Excusé(s) :

Envoyé en préfecture le 24/01/2024

Reçu en préfecture le 24/01/2024

Publié le

ID : 039-213903073-20240123-M_2024_0007-DE

À été désigné(e) pour remplir les fonctions de secrétaire de séance : Michèle BERTHOLINO

OBJET : ONF

- Situation de l'emploi à l'ONF

Monsieur le Maire donne lecture de la lettre des personnels forestiers concernant la situation de l'emploi à l'Office National des Forêts.

Le Conseil Municipal après en avoir débattu :

- Déploire cet état de fait, qui engendre un surcroît de travail pour les personnels restant en place et donc une baisse de la quantité et de la qualité des services que notre commune est en droit d'attendre.
- Ne comprend pas pourquoi, payant ses frais de garderie au même titre qu'une autre commune forestière, notre commune devrait bénéficier d'un service moins important ;

En conséquence, après en avoir délibéré, à l'**UNANIMITÉ** le Conseil Municipal **DÉCIDE** :

- **DE SOUTENIR** la démarche entreprise par les personnels forestiers.
- **DEMANDE** la nomination de personnels sur les postes vacants.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

Ont signé au registre des délibérations les membres présents.

Pour extrait conforme,

Le Maire, Michel BLASER

